

Domaine des EPF - Une différence de traitement dangereuse

↳ SALAIRES : L'Association du personnel de la Confédération (APC) a vivement réagi après l'annonce du Conseil des Ecoles Polytechniques Fédérales (CEPF) d'accorder une augmentation salariale inférieure aux employés du CEPF par rapport à ceux de l'administration fédérale.

Luc Python/Pierre Etienne
Comité APC EPFL

Dans une lettre adressée au président du CEPF, Fritz Schiesser, l'APC lui demande d'intervenir auprès du Conseil Fédéral pour prendre des mesures afin d'éviter une telle différence de traitement à l'avenir. Cette différence de traitement est dangereuse.

Beaucoup d'employés se demandent pourquoi il y a, pour la deuxième fois consécutive, une telle différence. Malheureusement le problème n'est pas «d'être le meilleur» à la table des négociations, mais tout simplement des ressources qui sont à disposition au niveau de la direction du CEPF.

Le CEPF gère de manière indépendante un budget qui lui est alloué par le Parlement sous certaines conditions, dont celui de mettre en place, par exemple de nouveaux projets dans le domaine de l'énergie. Si on ajoute toujours plus de projets dans le budget global sans y prévoir les augmentations salariales, le problème se reproduira ces prochaines années. Sinon, il faudrait prévoir des coupes budgétaires dans les projets de recherche, ce qui n'est pas dans l'intérêt des Ecoles Polytechniques.

Une intervention politique, prévoyant un mécanisme au niveau financier garantissant l'égalité de traitement salarial du domaine des EPF avec le personnel de la Confédération, est nécessaire.

Nous y travaillons.

Le personnel du domaine des EPF recevra une augmentation de 0,4% en 2012, soit la compensation au renchérissement alors que celui travaillant dans l'administration fédérale recevra une augmentation de salaire de 1,2% : 0.8% d'augmentation réelle et 0,4% de compensation au renchérissement. Les syndicats et les associations du personnel avaient demandé une augmentation au moins équivalente à celle du personnel de l'administration fédérale.

Suite à de nombreuses demandes, nous tenons à préciser que l'Association du Personnel de la Confédération, plus connue sous son abréviation APC, est une organisation d'envergure nationale

avec des moyens d'action importants, notamment au niveau politique. Elle possède des relais dans les deux EPF ainsi que dans les Instituts de recherche du domaine des EPF. Elle est présente sur le site de l'EPFL sous l'appellation APC-EPFL et est présidée par Mme Jacqueline Morard. L'association UP-epf -nouvellement créée- n'a aucune audience nationale; elle est présente uniquement sur le site de l'EPFL. ☰



↳ apc.epfl.ch/